CONDITIONS DE LOCATION ET DE RESERVATION

- **LA RESERVATION**

Il suffit de nous retourner le **bulletin de réservation** complété et accompagné **d'un chèque d'acompte de 40%** du montant de la location. Si toutefois le planning ne permet pas d'enregistrer votre réservation, votre versement vous sera immédiatement retourné. Votre **deuxième acompte** de 30% de la location nous sera adressé **au moins 3 mois** avant l'embarquement et le **solde** soit 30 % nous sera adressé **un mois avant l'embarquement**. La **caution** sera versée **à l'embarquement** (par chèque ou carte bancaire, uniquement).

➢ **Règlement :** par chèque - euro-chèque - carte bancaire – virement **(frais bancaire à la charge du client). Aucun versement en espèces pour la location et la caution**

- **LE CONTRAT**

Dès réception de votre acompte, un **contrat** en double exemplaire émanant du gestionnaire vous sera adressé, ainsi qu'**une fiche de demande de renseignements** (expérience nautique et liste d'équipage). Vous nous retournerez un exemplaire du contrat signé avec la fiche de renseignements complétée, un justificatif de domicile (EDF, téléphone...), et la photocopie de votre carte d'identité.

➢ **Pièce d'identité obligatoire à l'embarquement pour chaque membre de l'équipage**

- **L'ANNULATION**

En cas d'annulation, vos versements nous restent acquis, mais vous pouvez souscrire une assurance **«annulation »** (nous consulter).

- **LE CHEF DE BORD**

Le locataire est le **chef de bord responsable** du bateau et de son équipage, et reconnaît être en mesure d'assurer la sécurité de son équipage ainsi que le bon fonctionnement du bateau, voiles et moteur, et équipements annexes d'usage sur un bateau (il peut désigner un tiers sur le contrat). Le chef de bord possède les compétences nécessaires pour le type de navigation qu'il a prévue. Il est titulaire du certificat restreint de radiotéléphoniste. D'autre part il reconnaît avoir été averti qu'il doit remplir le livre de bord.

- **L'ASSURANCE - LA FRANCHISE - LA CAUTION**

Les bateaux sont **assurés tous risques** avec **franchise** dont le montant est indiqué sur le contrat.
La franchise est la somme maximale qui pourrait vous être réclamée en cas d'avarie couverte par l'assurance.
La **caution** constitue une garantie destinée à couvrir la franchise d'assurance, ainsi que les dégradations anormales du matériel ou le délaissement du bateau dans un autre port. Elle est versée à l'embarquement et restituée dans **les quinze jours après le débarquement,** de ce fait le loueur pourra en cas de vice caché par le locataire retenir tout ou partie de la caution, Règlement par chèque ou carte bancaire – **aucun versement en espèces -** Vous pouvez souscrire à cet effet une assurance «**rachat de franchise**» (nous consulter).
Deux cautions sont versées à l'embarquement, la 1ére couvre les frais de nettoyage si le bateau est rendu sale au retour. La 2 éme couvre la franchise d'assurance en cas de sinistre.

- **LE DEPART**

Embarquement à **Hyères le samedi à partir de 09H00**. (Nous acceptons l'embarquement la veille au soir, sans aucune obligation contractuelle de notre part et en contrepartie d'une somme forfaitaire de 35 € pour un bateau de moins de 10 m. et 60 € pour un bateau de plus de 10 m. **Cette première nuit à bord est impossible en juillet et en août.** Vérification de l'inventaire suivie d'une mise en main théorique. Les taxes de port sont à la charge du locataire pendant toute la durée de sa location.
A partir du départ du bateau toute anomalie constatée au retour sera facturée et ce sans aucun recours pour le locataire.Vous en conserverez les justificatifs. Possibilité de parking gardé et payant pour votre véhicule (55 €/semaine - nous consulter).

Attention : les animaux sont interdits sur les bateaux.

- **LE RETOUR**

Débarquement à **Hyères le vendredi avant 16H00**. A la fin de votre location, votre bateau doit être amarré, rangé, nettoyé, les problèmes éventuels doivent être signalés. Le matériel perdu ou cassé doit être remplacé, le plein de gas-oil fait**. Le forfait ménage** (de 110 à 330 €), sera appliqué au cas où le bateau ne serait pas rendu dans le même état de propreté qu'au départ. Pour toute demande d'option, nettoyage retour, **prévoir le retour 1 heure avant l'heure indiquée sur le contrat**. Inventaire retour avec un représentant du gestionnaire. ATTENTION retour le dimanche, les clefs seront déposées dans un lieu convenu, mais,l'inventaire contradictoire, se fera le mardi par le loueur seul, et, de ce fait le locataire accepte sans restrictions les constations effectuées , et ne pourra en aucun cas demander un quelconque recours.
Ceci sera de applicable aussi en cas de délaissement du bateau.
Au cas ou le loueur ne pourrait pour quelque raison qui soit aller chercher le bateau le jour même, les jours de port seront à la charge du locataire et ce jusqu'au retour du bateau à sa place initiale ; tous les frais engendrés seront à la charge du locataire, et seront accompagnés d'un justificatif.

L O C A T I O N

BULLETIN DE RESERVATION

Nom et Prénom_____

Adresse_____

Code postal et ville_____

Tél. dom_____Bureau_____Mobile_____

e-mail : _____

Date de naissance_____Profession_____

Expérience Nautique_____

_____

Zone de navigation prévue : ☐ Côte d'Azur :_____☐ Corse

Attention : Traversée interdite vers la Corse en moins de 15 jours
Nos bateaux ne sont pas assurés pour les régates.

Période choisie_____ Soit _____jours

Bateau choisi_____ ou éventuellement_____

Equipage composé de :_____adultes +_____enfants

Animaux interdits à bord

Prix de la location :_____

Options : _____

Forfait piles & gaz ***(obligatoire)*** : _____

Montant total de la location

Ci-joint un acompte de :
☐ 40% soit_____(réservation + de 3 mois avant l'embarquement)
☐ 70% soit_____(réservation - de 3 mois avant l'embarquement)
☐ 100% soit_____(réservation - de 1 mois avant l'embarquement)

Pour les règlements par carte bancaire :

N° de carte : ⌊_⌊_⌊_⌊_⌋⌊_⌊_⌊_⌊_⌋⌊_⌊_⌊_⌊_⌋⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ Date d'expiration : ⌊_⌊_⌋⌊_⌊_⌋
Code ⌊_⌊_⌊_⌋

Signature du client pour autorisation :
Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion :
* assurance annulation ☐ oui ☐ non - * rachat de franchise ☐ oui ☐ non
J'ai connu ***Mistral Marine*** par ……

Le chef de bord déclare être capable d'assurer la responsabilité du bateau et son équipage

« Bon pour acceptation des conditions de location »
Fait à……..., le……./……/ 2009 Signature

Bulletin à retourner à : ***MISTRAL MARINE***
6, Avenue de la Gavine – 83400 HYERES PORT